

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 novembre 2010
(convocation du 15 novembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge,
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Hauts de Garonne Développement - Etude de la faisabilité d'un pôle des Métiers d'Art à Cenon - Demande de subvention - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Hauts de Garonne Développement qui bénéficie, en 2010, d'une subvention de fonctionnement de la part de la Communauté Urbaine à hauteur de 50 000 €, a également bénéficié d'une subvention de 14 536 € pour le développement de son programme d'éco constructions, sollicité une subvention de 8 000 € pour la mise en œuvre du salon des métiers d'art 2010 ainsi qu'une subvention de 6 000 € pour la mise en œuvre d'une étude de faisabilité pour la création d'un pôle des métiers d'art sur la commune de Cenon.

L'étude de faisabilité d'un pôle des métiers d'art a pour objectif de créer, au regard des potentiels existant sur l'agglomération bordelaise et en Gironde, une dynamique autour de la création qui donnera une valeur ajoutée au territoire. Cette action est prise en compte par la fiche n°39 du contrat de co développement passé avec la commune de Cenon.

Cette définition des atouts et potentialités permettra d'identifier les attentes d'un tel projet ainsi que les sites et structures avec lesquels des synergies pourront être développées.

Cette étude se décompose en cinq parties suivantes :

- l'étude de la filière des métiers d'art (existants et potentialités),
- analyse de la dynamique économique et des acteurs concernés,
- identification des attentes des acteurs,
- analyse des retombées de la filière,
- élaboration de préconisations ou hypothèses de programme.

Hauts de Garonne Développement, maître d'ouvrage de l'étude, attachera une grande importance à l'identification des attentes, à l'analyse des retombées et préconisations, comme aux hypothèses de programme.

L'objectif général de cette étude sera de contribuer à la mise en œuvre de projets structurants pour le territoire communautaire et au renforcement des filières prioritaires, tout en favorisant la création d'emplois durables et de nouvelles compétences.

Egalement, cette étude permet de contribuer au volet renforcement de l'attractivité du territoire par les actions de valorisation qui pourront être mises en œuvre sur le territoire à travers des animations en lien avec les métiers d'art.

Le territoire d'intervention de l'étude sera celui de la ZAC du Pont Rouge. En effet, cet espace a vocation à devenir un espace artistique incontournable de rencontres, d'échanges, de formations et d'expositions qui devra rayonner sur le territoire communautaire et départemental.

Ainsi, l'ensemble des artistes, artisans d'art et professionnels du secteur (1600 contacts) sera sollicité afin de cerner les besoins et attentes.

Pour la réalisation de cette étude, Hauts de Garonne Développement sollicite auprès de la Communauté Urbaine une subvention à hauteur de 6 000 € sur un montant subventionnable de 42 762 € T.T.C, conformément au tableau ci-après :

DEPENSES	T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Etat des lieux	16 870	FISAC	20 696
Etude de faisabilité	14 071	CRA	7 500
Maîtrise d'ouvrage	8 650	CUB	6 000
Frais de structure	3 171	Autofinancement	8 566
TOTAL	42 762	TOTAL	42 762

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la demande de subvention de l'association Hauts de Garonne Développement à hauteur de 6 000 € à la Communauté Urbaine pour mener à bien une étude de faisabilité d'un Pôle des Métiers d'Art à Cenon est recevable dans le cadre des compétences de développement économique de la Communauté Urbaine.

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 000 € à l'association Hauts de Garonne Développement pour mener à bien une étude de faisabilité d'un Pôle des Métiers d'Art sur la commune de Cenon pour un montant de dépenses subventionnable de 42 762 € T.T.C,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée fixant les conditions de règlement de la subvention communautaire,

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRBD100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 DÉCEMBRE 2010**

PUBLIÉ LE : 15 DÉCEMBRE 2010

M. JEAN-CHARLES BRON